



Parcours de Formation Théorique

Apprendre à conduire est une démarche éducative exigeante qui, demande à l'élève de la concentration, de l'assiduité, de la motivation.

Le parcours qui vous est proposé vous permettra de progresser dans votre formation pour vous amener en situation de réussite aux examens du permis de conduire.

En vous engageant dans cette formation à la conduite à la sécurité routière au travers de la signature du contrat, vous vous engagez à suivre obligatoirement le parcours de formation suivant :

La formation théorique qui porte sur des questions « d'entraînement au code » pourra être suivie à votre rythme soit dans les locaux de l'école de conduite avec un support média tel que DVD, Box ou avec un enseignant (vérifier les heures de présence de l'enseignant sur le tableau d'affichage) ou via Internet (option d'achat d'accès).

La formation portant sur des thématiques spécifiques se déroule collectivement, dans les locaux de l'école de conduite, et est dispensée en présence d'un enseignant de la conduite et de la sécurité routière titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité.

Six thématiques sont proposées et vous devez obligatoirement assister à ces six cours :

- Signalisation et règles de circulation
- Priorités, Intersection, Croisement et Dépassement
- Visibilité et Eclairage, Arrêt et Stationnement
- Conduite pratique, Usagers vulnérables, Partage de l'espace public
- Eco-conduite et Eco mobilité, Prise de conscience des risques
- Cours spécifique selon la catégorie de permis demandé

En fonction de votre emploi du temps, vous venez au cours à votre rythme. Pensez à vérifier les jours, les horaires et les thématiques sur le tableau d'affichage. Les cours sont adaptés en fonction du permis que l'élève passe (voiture, moto, remorque).